

Représentation parlementaire

Avant les dernières élections, les différents partis ont présenté des documents sur cette question. Notre parti—qui est aujourd'hui au pouvoir—a présenté un document intitulé «La Chambre des provinces»; le parti libéral a présenté un document intitulé «La Chambre de la fédération»; et, naturellement, le Nouveau parti démocratique a réclamé l'abolition du Sénat et proposé d'ajouter en contrepartie cent députés à la Chambre.

Le 25 octobre, le *Citizen* a publié une interview du professeur John Crispo qui est, à l'en croire, un expert en sciences économiques, en politique, en affaires, en journalisme et en procédure parlementaire. Dans son nouveau livre intitulé «*Mandate for Canada*», le professeur Crispo propose de modifier le jeu politique et le Parlement. Ses propositions ressemblent beaucoup à celles du Nouveau parti démocratique. Les nouveaux députés seraient issus d'une liste de candidats choisis par leur parti, lesquels seraient élus à la représentation proportionnelle. Il explique que les candidats figurant sur la liste de leur parti mèneraient une campagne nationale, avec leur chef, afin qu'ils soient libérés des problèmes de leur circonscription. Cela signifie, comme il dit, «qu'on ne se retrouverait pas avec seulement un député libéral à l'ouest de Winnipeg».

Le professeur Crispo déclare dans son livre que, s'il était premier ministre, il prendrait des mesures pour porter le salaire des députés fédéraux à \$100,000 par an. Même si le député de Winnipeg-Nord-Centre est d'accord avec certains points du livre, je suppose qu'il n'appuyerait sûrement pas cette proposition.

M. Knowles: Vous avez tout à fait raison sur ce point.

M. Jupp: Le professeur Crispo explique ensuite que des salaires plus élevés attireraient des personnes plus compétentes et que le Parlement y gagnerait en efficacité. Je suis d'accord avec le député de Winnipeg-Nord-Centre pour dire que le professeur Crispo n'a pas plus raison sur ce point que sur tous les autres.

Des voix: Bravo!

M. Jupp: En fait, je dirai que, les diverses recommandations qui ont été faites pour améliorer le Sénat ont été extrêmement bénéfiques pour ce dernier. Malheureusement, cela nous a ramenés au *statu quo*, soit à dire que l'autre endroit n'avait pas vraiment besoin d'être réformé parce que toutes les propositions des divers partis politiques semblent présenter plus d'inconvénients que d'avantages quand elles sont soumises à l'examen du public.

Nous devons nous demander s'il y a place dans une démocratie pour une Chambre haute dont les membres sont nommés. Dans l'affirmative, nous devons étudier la question des normes de nomination. Beaucoup de Canadiens et de Canadiennes qui se sont distingués dans le monde des affaires,

[M. Jupp.]

des syndicats, de l'agriculture, de l'éducation et des services sociaux ne peuvent actuellement prendre part à la vie politique, parce qu'ils ne sont pas activement affiliés à un parti.

Pour revenir à la motion, monsieur l'Orateur, je pense que la motion n° 4 fournira aux députés l'occasion d'étudier la question quand elle sera renvoyée au comité permanent des privilèges et élections. La motion vise à corriger le déséquilibre régional dans la représentation à la Chambre des communes. Cela semble être l'argument et le but essentiels des changements proposés.

On a parlé de deux grands partis, mais on pourrait dire qu'il y a maintenant trois partis nationaux au Canada. Je considère le Nouveau Parti Démocratique un parti national. Tous les trois sont représentés au Canada d'un océan à l'autre et ils sont tous les trois représentés dans cinq provinces. Je reconnais qu'ils sont faibles dans diverses parties du Canada et je me rends compte que la motion vise à corriger ce déséquilibre.

Il y a peu de doute que si la représentation des partis était plus équilibrée sur le plan géographique, les grandes options de ces partis acquerraient une importance nationale. Je conviens que le gouvernement comprendrait mieux les problèmes et la situation au Québec s'il avait plus de représentants de cette province. De son côté, l'opposition officielle aurait une meilleure vue d'ensemble si elle avait plus de représentants de l'Ouest canadien.

Il y a quelque temps, le chef de l'opposition (M. Trudeau) s'est rendu à Calgary et à Edmonton pour expliquer sa position et celle de son parti. Par la suite, le *Globe and Mail* a publié un article intitulé «Trudeau n'arrive simplement pas à comprendre». Pendant les onze années où il a occupé le poste de premier ministre, le chef de l'opposition n'a jamais compris les gens de l'Ouest et c'est surtout pour cela que le parti libéral a fait si mauvaise figure dans l'Ouest alors qu'il y était auparavant tellement populaire qu'il était presque impossible à battre. J'en parle en toute connaissance de cause parce que je suis né et que j'ai été élevé dans l'ouest du Canada, monsieur l'Orateur. J'ai aussi habité dans les Maritimes, en Colombie-Britannique, au Québec et maintenant j'habite en Ontario.

Il s'agit de savoir si l'on peut résoudre le problème du manque d'équilibre entre les régions en ajoutant 60 ou 100 députés à la Chambre des communes comme le propose le Nouveau Parti démocratique. Le président du Conseil privé (M. Baker) a, je pense, parlé de certains des problèmes pratiques que cela poserait. Il a parlé de la frustration que ressentent les députés quand ils sont incapables d'exprimer leur opinion à la Chambre. La solution proposée risquerait de créer plus de problèmes qu'elle ne pourrait en résoudre.

Si l'on avait ajouté 60 députés lors des dernières élections fédérales en fonction du principe de la représentation proportionnelle, le résultat aurait été le suivant: le parti libéral aurait 24 députés de plus, les conservateurs 22, le Nouveau parti démocratique 11 et le Crédit social 3. Il me suffit de signaler que si ces députés avaient été à leurs places mardi dernier, le gouvernement aurait été défait par un vote de 173 à 165.